

Intercoc' Mag

Le bulletin de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala

N°1 JUIN 2015

ALMAYRAC
BLAYE-LES-MINES
CAGNAC-LES-MINES
CARMAUX
COMBEFA
CRESPIN
JOUQUEVIEL
LABASTIDE-GABAUSSE
LAPARROQUIAL
LE GARRIC
LE SÉGUR
MAILHOC
MILHAVET
MIRANDOL-BOURGNOUNAC
MONESTIÉS
MONTAURIOL
MONTIRAT
MOULARÈS
PAMPELONNE
ROSIÈRES
SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX
SAINT-CHRISTOPHE
SAINT-JEAN-DE-MARCEL
SAINTE-CROIX
SAINTE-GEMME
SALLES
TAÏX
TANUS
TRÉBAN
TRÉVIEN
VALDÉRIÈS
VILLENEUVE-SUR-VÈRE
VIRAC



Un été à la Roucarié !





Didier SOMEN

*Le Président de la Communauté de
Communes Carmausin-Ségala*

édito

En ce début d'été, vous recevez l'*Interco'MAG* accompagné du *dossier spécial SPANC*, du *MAG Culture* et du *MAG Loisirs*.

Il s'agit des dernières parutions de la Communauté de Communes que vous retrouverez régulièrement dans vos boîtes aux lettres. Ce premier numéro, (*le précédent était un numéro spécial !*) inaugure un nouveau sommaire et une structure spécialement créée pour s'y adapter.

Les rubriques vous permettront de mieux connaître le fonctionnement et les rouages de la Communauté de Communes ainsi que le territoire dans son ensemble.

On trouve dans ce bulletin une présentation du travail des commissions, travail préparatoire entre les élus et les équipes techniques avant les conseils communautaires.

Interco'MAG vous propose aussi de suivre l'action des conseils au cours desquels sont prises les décisions.

Les séances de conseil communautaire sont par ailleurs ouvertes à tous. Une fois rédigés et approuvés, les comptes rendus sont publics et affichés. N'hésitez pas à les consulter au siège de la 3CS.

Le territoire de la Communauté de Communes s'étend et il est important de bien connaître les communes et les acteurs locaux qui la font vivre.

Ainsi, *Interco'MAG* dresse le portrait de communes mais aussi d'associations, d'entreprises, de personnalités ... Tout élément qui constitue le territoire, sa richesse, son identité et sa dynamique.

Ce nouvel *Interco'MAG* nourrit l'ambition d'informer pour mieux comprendre l'action territoriale menée au service des administrés.

Bonne lecture à tous,
Le Président

Sommaire

L'ÉCHO DES CONSEILS page 3

COMMISSION EN QUESTION(S)
Administration générale et Communication
pages 4/5

L'ÉCHO DES COMMISSIONS page 6

3 COMMUNES À LA UNE pages 7/10

Jouqueviel

Montirat

Saint Christophe

PORTRAIT : Nanoub page 11

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE pages 12/13

AHJ SCOP

Le développement touristique

BRÈVES ET ACTUS DU TERRITOIRE pages 14/16

Interco' Mag - Le bulletin d'information de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS)

2 rue du Gaz 81400 CARMAUX - 05 63 36 14 03

Directeur de la publication : *Didier SOMEN*

Responsable rédaction et mise en page : *Maud MEJA* - Service Communication 3CS

Crédits photographiques :

3CS - *Pierre-Jean Grattenois*- 2013- Musée/ Centre d'art du verre Carmaux - *Nanoub* - Mairie de Saint Christophe - Maire de Jouqueviel Mairie de Montirat - Office de Tourisme du Ségala tarnais - *Marie LAMOUR* - *Jean-Paul THEVENON* - OTST - FFCT & *JL Armand* - *GE-NIEYS* - AHJ SCOP - *Trifyl*

Impression : *SIEP Terssac* - Tirage : 15 600 ex.

Diffusion : *La Poste*

Dépôt légal à parution : *juin 2015*

ISSN : 2427-3333

Conseil communautaire, budgets et taux des principales taxes au cœur des débats.

A RETENIR :

A l'issue de son avant-dernière séance, l'Assemblée communautaire a validé les comptes administratifs du Budget général et des budgets annexes 2014.

Les taux 2015 votés par le Conseil n'entraîneront pas d'augmentation de la fiscalité des ménages.

Le conseil communautaire règle les affaires dont il a la compétence.

Afin de mieux connaître le fonctionnement de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala, cette rubrique vous propose un aperçu des sujets abordés et de l'essentiel des décisions prises lors des conseils communautaires.

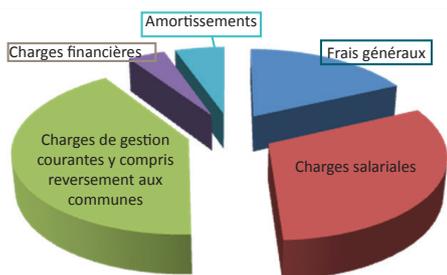
Le chapitre financier a été au cœur des débats de l'avant-dernier Conseil communautaire.

L'assemblée a d'abord validé les comptes administratifs de l'exercice 2014 présentés par le président Didier Somen :

Comptes administratifs du Budget Général 2014

Section de fonctionnement : l'ensemble des dépenses s'élève à 10 284 790,98 € pour un total de recettes de 10 934 135,83 €, soit un excédent de 649 344,85 €.

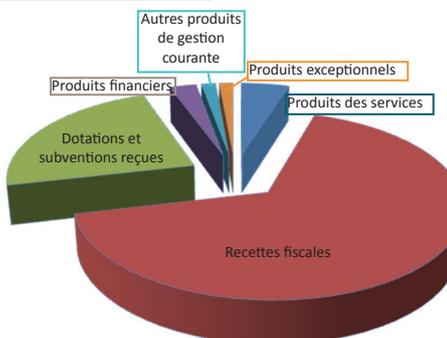
Les dépenses :



Charges de fonctionnement

Frais généraux : 1 852 614 €
Masse salariale : 3 218 282 €
Charges de gestion : 4 247 960 €
 (y compris reversement aux communes)
Frais financiers : 415 388 €
Charges Exceptionnelles : 207 326 €
Amortissements : 550 527 €

Pour les recettes :



Recettes de fonctionnement

Produits d'activité : 528 130 €
Fiscalité : 7 272 423 €
Dotations d'Etat et subventions reçues : 2 530 131 €

Autres produits de gestion courante : 292 798 €
Produits financiers : 157 332 €
Produits Exceptionnels : 153 318 €

Le Conseil communautaire a également validé les comptes des budgets annexes 2014 pour les services suivants : SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), Crèche du Ségala, Office de Tourisme, TAD (Transport à la Demande), Cinéma, CCA immobilier d'entreprises, ZA Cokerie, ZA Pessageries, ZA Croix de Mille, CIAS.

Budget primitif principal 2015

Les élus communautaires ont ensuite longuement débattu des taux des différentes taxes. Le taux de la Contribution Foncière des Entreprises sera maintenu à 34,42% stable par rapport à 2014, tout comme le taux de la Taxe d'Habitation (TH) contenu à 10,64%. Même statu quo pour le taux relatif à l'enlèvement des ordures ménagères (communes de Carmaux, Blaye-les-Mines, Saint-Benoît de Carmaux) qui reste à 12,92%.

Parmi les autres dossiers examinés...

Musée/Centre d'Art du Verre : vers un grand « Pôle Verrier » ?

Le rayonnement du Musée/Centre d'Art du Verre ne cesse de s'élargir. Signe tangible de cette montée en puissance, les visiteurs sont de plus en plus nombreux à se presser sur le site du Domaine de la Verrerie, une fréquentation également dopée par le programme d'animations satellites que la direction du Musée a organisé avec ses nombreux partenaires.

Aussi réjouissant soit-il, ce succès pose aujourd'hui avec de plus en plus d'acuité le problème crucial de l'adaptation de la structure à l'afflux croissant de visiteurs : force est de constater que le site nécessite une restructuration architecturale afin de satisfaire aux normes de sécurité et d'accessibilité.

Saisie du dossier, la SEM 81 travaille actuellement à l'étude d'une programmation architecturale avec des scénarii chiffrés, d'après les éléments fournis par le Projet scientifique et culturel élaboré conjointement par la Communauté de communes, le Département, la Région et l'Etat.



Confrontée au coût élevé de cette restructuration – environ 2 millions d'Euros – la Communauté de communes Carmausin-Ségala a décidé de positionner le Musée/Centre d'Art du Verre dans le cadre de l'appel aux « Grands Projets pour la Croissance et l'Attractivité du Territoire » lancé par la Région Midi-Pyrénées à destination des territoires ruraux et de montagne. Cette candidature met en avant la création d'un grand « Pôle Verrier » sur le site du Domaine de la Verrerie. Si le projet était retenu parmi les 12 sélectionnés, il permettrait à la collectivité de bénéficier d'un financement à hauteur de 50% du montant total de l'investissement.

Aide aux voyages scolaires : un soutien non négligeable.



Dans le cadre de ce soutien aux voyages scolaires, la Communauté de communes est régulièrement sollicitée par les établissements du secondaire pour les élèves ressortissants de son territoire (Lycée Professionnel Aucouturier, Lycée Jean Jaurès, Collège Augustin Malroux, Collège Victor Hugo).

En 2014, ces aides ont atteint un montant de 4 577€ pour les lycées et 1 660€ pour les collèges.

Le président a rappelé les conditions dans lesquelles elles sont octroyées : **10% du prix du voyage avec plafond à 25€/élève.**

LA COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE ET COMMUNICATION EN QUESTION(S)

Le mot du Vice-président



Au cours des réunions successives, le vice-président en charge de l'administration générale et de la communication Francis Maffre a souligné à plusieurs reprises l'importance du vecteur communication pour la Communauté de communes.

« Nous devons à la fois informer, expliquer, faire connaître et tenter d'attirer... Nous devons le faire avec pédagogie afin de permettre à nos concitoyens la lisibilité parfaite de l'action publique sur le territoire. »

Le pôle Administration générale et Communication est dirigé par Nathalie CADARS.

De gauche à droite, debout (Administration Générale) M. Souvris - E. Dauzou - C. Issanchou - B. Lacroix



Devant: M. Meja (Communication) - N. Cadars (Direction)

L'Administration Générale : « le chapeau administratif et légal »

C'est un rouage-clé, un véritable pôle de ressources indispensable au bon fonctionnement de la collectivité.

L'Administration Générale assure notamment la préparation et l'organisation de toutes les instances obligatoires (réunions du Conseil communautaire par ex.). Elle vérifie également la légalité de l'ensemble des décisions prises avant leur transmission aux organes de contrôle de légalité de l'Etat. Par rapport aux autres services de l'intercommunalité, son action est bien évidemment marquée par la transversalité.

Plus précisément, parmi les nombreuses missions qui lui incombent, mentionnons notamment le Secrétariat du président (courrier, planning...), la gestion des différents documents afférents au fonctionnement du Conseil communautaire (convocation, note administrative, procès-verbaux...), le contrôle de légalité (relations avec la Préfecture, dématérialisation de tous les actes), les services généraux (accueil du public, réservation

de salles, de matériel et de véhicules), le traitement du courrier, le volet proprement administratif (organigramme, gestion des bases de données, dossier des aides aux voyages scolaires lycées...).

Les derniers dossiers examinés :

Le règlement intérieur du Conseil communautaire

L'examen du document initial par la commission a donné lieu à une modification concernant les questions orales: la jurisprudence précise en effet que celles-ci peuvent donner lieu à un débat. La dernière mouture du règlement intérieur a pris en compte cette disposition. Présenté au conseil communautaire du 25/09/2014, le texte définitif a été approuvé à l'unanimité.

Le marché public de fournitures administratives (marché à procédure adaptée)



La directrice a établi le planning de mise en place. Chaque chef de service doit veiller à la bonne gestion du budget qui lui incombe. Les factures sont payées et affectées selon un code service comptable au budget propre du domaine de compétence afin d'effectuer les contrôles et analyses des consommations.

Les règles d'attribution de lots aux associations

La Communauté de communes est régulièrement saisie de demandes de lots par les associations du territoire.

Composition de la commission :

Vice-Président en charge de la commission : Francis MAFFRE

Alain ASTIE	Jean-François	Bernard RAYNAL
Jean-Marc BALARAN	KOWALIK	Nicole ROMERO
Thierry CALMELS	Mylène KULIFAJ	Thierry SAN ANDRES
Monique CASTE	TESSON	Fatima SELAM
DEBAR	Guy MALATERRE	Didier SERIEYS
Didier COSTES	Thierry MALIET	Didier SOMEN
Alain ESPIE	Jean NEDJARI	Christian VEDEL
Hélène GRIMAUD	Catherine PINOL	Joël VIGUIER

La commission inclut un membre représentant chacune des commissions de la Communauté de Communes : «une plus grande représentativité de chacun des domaines de compétence de l'intercommunalité permettra d'aborder, avec plus d'expertise, les différents thèmes, missions et dossiers importants dévolus à ce pôle administration et communication.»

La commission a proposé les critères d'attribution suivants :

- Le siège de l'association doit être sur le territoire de la Communauté de Communes.
- Des lots portant sur les activités de la Communauté de Communes seront offerts: quatre entrées au Musée Centre d'Art du Verre et quatre entrées à l'Odyssee Centre aquatique du Parc (baignade).
- La demande écrite sera formulée par l'association et adressée au Président de la 3CS.
- Une seule demande sera instruite par association et par année.
- La demande s'inscrira dans le cadre d'une manifestation ou d'une action organisée par l'association.

Principe général : pas de lot publicitaire de type coupes, trophées, tee shirts,... Des lots « publicitaires » pourront être réalisés pour des opérations organisées par l'office de tourisme ou la 3CS (foire du Ségala, salon du tourisme,...), étudiées au cas par cas par la commission.

L'aménagement des bureaux : le Vice-Président Francis Maffre a informé la commission du calendrier pour les travaux du bâtiment avenue Bouloc Torcatis. L'installation du personnel pourrait se faire dans le courant de l'été 2015. Parallèlement, un travail de réflexion est entamé pour les affectations futures des services, notamment des services administratifs au 2 rue du Gaz (siège).

Les vice-présidents concernés seront consultés pour avis. Ce travail est également porté par Jean Nedjari, Vice-Président en charge des Ressources Humaines.

10 commissions rythment le quotidien de la communauté de communes.

Interco'MAG vous propose de mieux connaître le fonctionnement de ces commissions. Ainsi, l'une d'entre elles sera mise à l'honneur dans chaque numéro. Ce mois-ci, la commission ADMINISTRATION GENERALE et COMMUNICATION ouvre le bal.



Communication : Entrée en lice des Interco' Mag !

Par les différents leviers qu'elle actionne, la «com» permet à l'intercommunalité d'assurer sa visibilité auprès des différents acteurs, surtout économiques, et des habitants de son territoire rappelle le président de la commission.

Une nouvelle carte d'identité

Dans la foulée de la fusion, les élus avaient décidé la refonte complète des éléments identitaires de l'institution : nouveau nom, nouveau logo, nouvelle charte graphique...

La commission a donc, dans un premier temps, planché sur le choix de ces éléments.

Comme dénomination, elle a opté pour la **Communauté de communes Carmausin-Ségala (3CS)** dans le souci d'associer à la fois les marqueurs géographiques, historiques, culturels et sociaux du bassin de vie.

La réflexion concernant le logo et la charte graphique a été accompagnée par un infographiste-designer. Ce travail s'est ensuite concrétisé par la création de la charte interne pour la présentation des documents, courriers, supports et documents de travail pour réunions...

Voir présentation dans le 1^{er} bulletin spécial diffusé en mars.



Carmausin Ségala

Le nouveau logo de la 3CS

Les Interco' Mag

La commission a ensuite mis en œuvre, rapidement, les outils destinés à remplir sa première mission, l'information. Les supports papier sous forme de magazines (MAG) et de dossiers thématiques associés ont été choisis comme canaux d'information prioritaires :

Interco' Mag

Bulletin d'information de la 3CS

Facilement identifiable à son «en-tête» grise !

Vous y retrouverez des informations sur les services à la population, sur les projets en cours, ... et un dossier mettant un focus sur 3 communes du territoire.



Interco' Mag - dossier de la 3CS

Facilement identifiable à son «en-tête» grise et son format de quatre pages.

Quatre pages pour approfondir le sujet! Ce numéro présente le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Interco'Mag Culture en Carmausin-Ségala

Facilement identifiable à son «en-tête» jaune et son fond noir !

Vous y retrouverez la présentation des manifestations culturelles phares du territoire.



Interco'Mag Loisirs en Carmausin-Ségala

Facilement identifiable avec son petit format et son «en-tête» verte !

Voici l'agenda des manifestations et activités de loisirs du territoire.

Interco'Mag Economie en Carmausin-Ségala (A venir)

Un nouveau magazine qui paraîtra avant la fin de l'année 2015, exclusivement dédié à l'économie.

La périodicité de ces magazines et dossiers d'information a été fixée à 3 parutions/an pour l'**Interco' Mag** qui diffuse l'information institutionnelle, sans date de parution précise (vraisemblablement janvier, mai et octobre).

L'idée de souplesse a également prévalu en ce qui concerne le **dossier de 4 pages**, il ne sera pas systématiquement réalisé. Le **Mag des loisirs** (l'Agenda) sera adressé avec le **Mag de la Culture**.

Un comité de relecture a été constitué dans le cadre de cette mise en place des Interco' Mag.

Il est composé de : Francis Maffre, Thierry Calmels, Monique Caste-Debar, Mylène Kulifaj-Tesson, Jean Nedjari, Didier Sériey, Joël Viguier.

Parallèlement, la commission s'est penchée sur la création du site internet de la Communauté de communes (cahier des charges, mise à jour...), sur la rédaction et la diffusion d'un bulletin interne aux élus et aux agents. Toutes ces opérations induisent des actions connexes : relations avec les imprimeurs, avec les associations porteuses de manifestations, avec les autres collectivités territoriales...

Et aussi...

La communication institutionnelle intervient aussi dans le cadre des différentes compétences : Enfance & Petite Enfance & Jeunesse (crèche, accueil de loisir...), Transport à la demande, Patrimoine, Tourisme, Culture, Sports...

Mentionnons encore la création et composition de supports de communication (dépliants, tracts, affiches...), les relations avec les médias locaux et régionaux, la conception de panneaux signalétiques et de supports pour évènementiel.

La Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS) propose **une aide en communication aux communes membres**. Le service communication réalise des supports divers comme affiches, dépliants, tracts. La 3CS prend surtout en charge la création et composition de certains bulletins municipaux : maquette, mise en page, relations avec les élus des conseils municipaux, suivi complet de fabrication (de la demande de devis jusqu'à la livraison).

Les communes actuellement concernées sont : Cagnac-les-Mines (2 parutions/an - 24 ou 28p), Jouqueviel (1 parution - 4p), Labastide Gabausse (1 parution - 12p), Mailhoc (1 parution par an - 8p), Montirat (1 parution - 4p), Sainte Gemme, Saint Christophe (1 parution - 4p), Saint Jean de Marcel (1 parution - 16p), Sainte Croix (1 parution - 16 ou 20p), Taix (1 parution - 16p), Virac (1 parution - 12p).

Cette aide en communication est proposée à présent à l'ensemble des communes de la 3CS.

Petite fenêtre entr'ouverte sur les travaux des commissions Culture, Actions sociales et Petite enfance - Enfance - Jeunesse.

La commission Culture

Au Musée/Centre d'Art du Verre :

L'exposition temporaire « *Biotopes, le Verre entre terre et mer* » est en place jusqu'au 15 octobre, 3 plasticiens et 2 verriers sont reçus en résidence. Une programmation éclectique viendra rythmer la saison jusqu'à l'évènement phare de l'année : la 7^{ème} **Biennale des Verriers les 2, 3 et 4 octobre.**

Les débats de la commission ont porté essentiellement sur les animations qui pourraient graviter autour de ce point d'orgue. Ont été notamment étudiés deux projets de partenariat : l'un avec « *Blaye Images* », l'autre avec « *Clap Ciné* ».

Le directeur Laurent Subra a également présenté quelques perspectives et scénarii de réorganisation pour la saison 2016.



La commission a ensuite travaillé sur les demandes de subvention déposées par différentes associations qui portent les manifestations à caractère culturel.

Dans son intervention, la vice-présidente Mme Caste-Debar a évoqué deux dossiers en cours : la mise en réseau des médiathèques du territoire et les deux projets de convention avec l'ADDA du Tarn et la Scène Nationale.

Pour finir, elle s'est félicitée du premier bilan d'activité encourageant pour Clap'Ciné Carmaux.

10 commissions rythment le quotidien de la communauté de communes : Administration générale & Communication - Economie & Emploi Aménagement & Développement Durable du territoire - Collecte des ordures ménagères - Services techniques & Equipements sportifs - Actions sociales & Politique de la Ville - Petite enfance & Enfance & Jeunesse - Tourisme - Culture - Finances

Cette rubrique vous propose un aperçu des sujets abordés et de l'essentiel des décisions prises lors des commissions. Nous entrouvrirons régulièrement cette «petite fenêtre» sur le travail de deux ou trois commissions. Compte tenu du nombre de ces réunions, toutes ne seront pas abordées ici simultanément. Rappelons que la décision finale concernant les différents dossiers appartient au Conseil communautaire.

La commission Actions sociales

Les nouvelles dispositions contenues dans la loi du 21 février 2014 ont été au cœur du débat consacré à la politique de la ville. Les contours des quartiers prioritaires ont été modifiés, l'aide de l'Etat amputée de 40%. Depuis plusieurs semaines, la commission travaille sur l'élaboration du nouveau Contrat de ville qui concernera la période 2015-2020.

L'exposé présenté aux élus a d'abord précisé le calendrier de cette élaboration avant d'examiner point par point la méthodologie directrice, méthodologie qui repose sur quatre « piliers » porteurs: pilier économique et emploi ; pilier rénovation urbaine et cadre de vie ; pilier cohésion sociale.

L'une des dispositions inscrites dans la loi pose le principe de co-construction de la politique de la ville avec les habitants des quartiers prioritaires.

La commission Petite enfance - Enfance - Jeunesse

Dans son propos liminaire, le vice-président de la commission JM Balaran a évoqué la nécessité d'un positionnement clair au niveau des compétences exercées par la 3CS dans ce domaine.

Petite enfance :

Question centrale qui a focalisé la réflexion et les débats de la commission : comment doit s'exercer le transfert de compétence et la compétence Petite Enfance sur l'ensemble du territoire de la 3CS ?



Enfance/périscolaire :

La commission a rappelé qu'à partir de la rentrée scolaire de septembre 2015, les activités du mercredi après-midi seront considérées comme périscolaires et non comme extra-scolaires.

Question débattue, le problème de cohérence concernant l'accueil périscolaire sur le territoire au vu de la disparité des organisations sur chaque école.

Enfance/extrascolaire :

La réflexion de la commission a porté sur le problème de mobilité pour se rendre sur les accueils de loisirs et sur les taux d'occupation de ces accueils.

Jeunesse :

Questions qui ont alimenté les débats: A quel public s'adresse-t-on ? Quelle tranche d'âge pour quelles activités ?

CITOYENS, VOUS AVEZ LA PAROLE !

PLURALITE

PROXIMITE

CITOYENNETE

LIBERTE

EGALITE

LAICITE

INDEPENDANCE

CO-CONSTRUCTION

Pour contribuer à améliorer la vie de votre quartier
Rajol — Cérrou — Gourgatieu — Bouloc — Verrerie

CONSEIL CITOYEN

Concrétisation de cette volonté, la création de conseils citoyens pour chaque quartier prioritaire. La commission s'est penchée sur les missions de ces conseils et les modalités de leur mise en œuvre.

Le Carmausin-Ségala, terre de diversité et de contrastes

L'intercommunalité rassemble aujourd'hui 33 communes. Afin de mieux connaître ce vaste territoire, votre **Interco'MAG** vous propose une présentation de toutes ces communes.

Trois d'entre elles seront ainsi mises en avant dans chaque numéro d'**Interco'MAG**.

Ce mois-ci, les communes de Jouqueviel, Montirat et de Saint Christophe sont à l'honneur !



3 COMMUNES À LA UNE !

Jouqueviel, Montirat et Saint-Christophe

Communes rurales du Ségala, elles sont étroitement liées par de nombreux caractères communs.



LEUR SITUATION GÉOGRAPHIQUE : au nord-ouest du territoire, elles sont riveraines du Viaur, frontière naturelle entre le département du Tarn et celui de l'Aveyron.

LEUR CLASSEMENT EN ZONE DE MONTAGNE.

LE CADRE NATUREL EXCEPTIONNEL de la vallée du Viaur : cet écosystème remarquable vaut à une partie de leur territoire son classement en zones protégées (ZNIEFF, réseau Natura 2000)⁽¹⁾.

La vallée du Viaur et ses affluents vont bénéficier du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) mis en oeuvre cette année par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur.

Les trois communes adhèrent au **PROJET TERRITORIAL DE COOPÉRATION LEADER** qui vise à développer un tourisme durable pour les vallées du Tarn et de l'Aveyron.

LEUR DÉMOGRAPHIE : régulière jusqu'en 1999, la baisse démographique s'est ralentie ensuite ; la population des trois communes est vieillissante.

LA CONSTRUCTION : elles sont confrontées à la même équation casse-tête : comment enrayer la baisse démographique et fixer de nouveaux arrivants alors que leur territoire est corseté par des réglementations très restrictives en matière d'urbanisme ?

LEUR ÉCONOMIE : essentiellement tournée vers l'agriculture (céréales et élevage)

L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE : elle apporte déjà un complément intéressant à cette économie.

LEUR ALIMENTATION EN EAU POTABLE : elles ont créé un syndicat intercommunal qui assure la gestion de leur réseau d'approvisionnement.

A l'écart des axes principaux de communication, elles dépendent des bourgs centres pour leur approvisionnement et les services de proximité.

Elles sont animées par un **réseau d'associations dynamiques** soucieuses de la préservation et de la promotion raisonnée de leurs richesses patrimoniales.

⁽¹⁾ zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

Sources : Pays de l'Albigeois et des Bastides : « Portraits de communes » E Subsol. INSEE données 2010 et 2012, Recensement agricole 2010, « Itinéraires au fil du Viaur » (association « Viaur Vivant »), Communes de Jouqueviel, Montirat, Saint-Christophe.



CARMAUSIN-SÉGALA, 33 COMMUNES DONT JOUQUEVIEL

SITUATION : A 21km de Carmaux et 8km de Mirandol-Bourgnounac, le bourg le plus proche

COMMUNES LIMITOPHES : Mirandol, Montirat, (Lescure-Jaoul, Bor et Bar côté Aveyron)

DESSERTE ROUTIÈRE : D53 et D153

Maire : Caste-Debar Monique

Mairie : 05.63.76.92.66

Le Tel - 81190

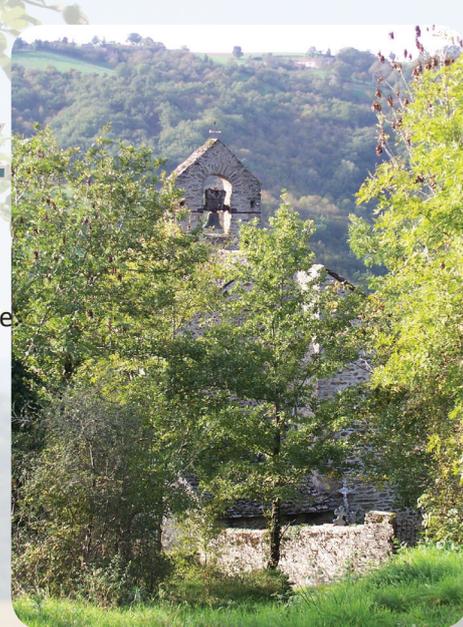
Cté de communes Carmausin-Ségala

Canton : Canton Carmaux1 -Ségala

Population : 102 hab

Superficie : 12,15 km²

Densité : 9,6 hab/km²



HISTOIRE : Le devoir de mémoire.

Jouqueviel, village martyr. Le 6 août 1944, l'Histoire a laissé ici, tragiquement, une empreinte indélébile : partie de Carmaux, une colonne allemande puissamment armée prend en tenaille le hameau du Tel pour tenter de réduire le groupe de partisans FTP MOI qui s'y est réfugié.

Au terme de trois heures d'un combat acharné, les Allemands se retirent. Le bilan est lourd : 29 tués (21 partisans et huit civils) : *«Un massacre trop souvent oublié»* **Thierry Couët, historien.**

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE

Le château de Jouqueviel : situé à flanc de vallée surplombant la rivière Viaur. De cette construction étroite, pillée et partiellement détruite en 1790, il ne reste qu'une tour en ruines.

L'église des Infournats (XII^{ème} siècle). D'origine romane, l'édifice a subi plusieurs remaniements mais recèle en ses murs une étonnante Vierge à l'enfant de style gothique réalisée en bois doré vraisemblablement au XIII^{ème} ou XIV^{ème} siècle.

L'église du Tel édiflée au cours du second Empire.

Le pont du Diable, sans doute le plus ancien construit sur le Viaur et dont il ne reste aujourd'hui que l'assise partiellement noyée.

Le petit patrimoine rural : fontaines de Jouqueviel et des Infournats, croix...

ENVIRONNEMENT & PAYSAGES

Un paysage de plateau vallonné, des vallées très encaissées (vallées du Viaur et de ses affluents).

Des milieux naturels protégés : 12 % du territoire en ZNIEFF de type II (vallée du Viaur), une partie classée en zone Natura 2000. Une portion de la vallée du Viaur (du Pont du Diable à La Roque) est également recensée ENS (Espaces Naturels Sensibles) pour sa remarquable biodiversité.

HABITAT & URBANISME

Les principaux hameaux : Le Tel (mairie), La Fage, Les Finales, L'Ouradou, La Longagne, Lauretié.

La commune n'a pas de document d'urbanisme.

L'habitat traditionnel est construit majoritairement en schiste du pays avec toits d'ardoises à deux ou quatre pans. Pas de logement construit depuis 2006. Plus de la moitié du parc «logements» correspond à des résidences secondaires. Les résidences principales

ont été construites pour la plupart avant 1946 et sont composées majoritairement de 5 pièces et plus. La commune ne possède pas de logement locatif.

POPULATION & ÉLÉMENTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Après une baisse constante, la courbe démographique s'est très légèrement redressée ; grâce à un solde migratoire positif, la commune a gagné 6 habitants depuis 2006.

La population est vieillissante : la part des plus de 60 ans atteint 49% ; les 0 à 29 ans, 21,6%.

La population active représente 60% dont 6% de chômeurs. Les revenus moyens par ménage sont plus bas qu'à l'échelle intercommunale.

ECONOMIE

L'activité agricole s'est ralentie depuis 2000 (recensement de 2010).

Le nombre d'exploitations est passé de 14 à 9 (-36%). La surface agricole utilisée (SAU) est passée de 373 à 205 ha (- 45%). La surface occupée par les terres labourables a baissé de 31%, la surface fourragère de 57%.

L'élevage est surtout orienté vers les bovins et les ovins. Le cheptel (unités gros bétail) s'est réduit de 387 à 185 (-52%).

Le fermage est en progression régulière. On compte aujourd'hui sur la commune un producteur de lait bio et un maraîcher bio.

L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Elle repose sur le caractère exceptionnel du patrimoine naturel.

Hébergement : 7 gîtes labellisés (la commune est elle-même propriétaire de 2 gîtes) qui représentent une capacité d'hébergement de 38 personnes.

Le territoire propose plusieurs itinéraires de randonnées et sentiers : GR du Pays des gorges du Viaur, sentier Jouqueviel-Le Tel, circuit VTT de Lauretié et de l'Ouradou, sentier mulétier des Infournats

Des espaces aménagés : aires de pique-nique, panneaux d'information

Une aire d'observation des oiseaux de la vallée.

Des randos découvertes organisées par l'association Viaur Vivant : rendez-vous d'octobre en partenariat avec le comité des fêtes autour du thème des fruits de la vallée (châtaignes, pommes et noix.)





CARMAUSIN-SÉGALA, 33 COMMUNES DONT MONTIRAT



Maire : Ichard Xavier

Mairie : 05.63.76.92.02

81190 – Montirat

Cté de communes Carmausin-Ségala

Canton : Carmaux 2-vallée du Cérou

Population : 268 hab

Superficie : 27,8 km²

Densité : 9,6 hab/km²

SITUATION : A 19km de Carmaux et 6,5 km du bourg le plus proche, Mirandol-Bourgnounac.

COMMUNES LIMITROPHES : Mirandol-Bourgnounac, Jouqueviel, Le Ségur, Trévien, Monestiés. (Saint-André-de-Najac et Bor-et-Bar côté Aveyron)

DESERTE ROUTIÈRE : D9, D119, D53, D73

HISTOIRE

Un fait majeur : en 1876, les paroisses de Saint-Dalmaze et de Saint-Christophe sont détachées de Montirat pour former la commune de Saint-Christophe.

Le territoire fut marqué par le Catharisme et les guerres de religion.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE

Situé dans un site splendide, c'est le village pittoresque de Lagarde-Viaur qui concentre l'essentiel des richesses patrimoniales : vestiges des anciennes fortifications, église de style gothique (XV^e et XV^e siècles), calades, fontaine Saint-Thomas, croix remarquables...

La commune compte trois autres églises : à Montirat, l'église St-Jacques (XV^{ème}) ; à Canezac, l'église St-Martin ; à Lagarde-Viaur, l'église St-Michel de Bernis.

A Canezac, en bordure de la route départementale, une stèle rappelle que la commune, plus précisément le hameau de La Nougayrié, fut le berceau de la famille d'Honoré de Balzac.

ENVIRONNEMENT & PAYSAGES

(voir présentation générale liminaire)

Surface couverte par les espaces protégés : ZNIEFF de type 1 : 22% de la surface communale ; ZNIEFF de type 2 : 35% ; Zone Natura 2000 : 18%.

HABITAT & URBANISME

Les principaux hameaux : Montirat, Lagarde-Viaur, Canezac, sans doute le hameau le plus ancien (époque gallo-romaine).

L'habitat traditionnel est construit majoritairement en schiste du pays avec toits d'ardoises à deux ou quatre pans.

La commune n'a pas de document d'urbanisme. Situation de blocage en matière d'urbanisme.

Plus de la moitié du parc logements correspond à des résidences secondaires. Les résidences principales ont été construites pour la plupart avant 1946 et sont composées majoritairement de 5 pièces et plus.

80% des habitants sont propriétaires, 7,5% locataires, 12,5% logés gratuitement. La commune compte 2 logements locatifs individuels aménagés dans l'ancienne poste et le presbytère.

POPULATION & ÉLÉMENTS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

En 50 ans, la commune a perdu plus de la moitié de ses habitants. Cette baisse démographique rapide s'est ralentie. Grâce à un solde migratoire positif, Montirat a gagné quelques habitants depuis 2006.

La population est vieillissante : la part des plus de 60 ans atteint 46,5% ! les 0 à 29 ans, 16,6%.

Les actifs représentent 70,6% de la population dont 8,8% de chômeurs.

Les revenus moyens par ménage sont plus bas qu'à l'échelle intercommunale.

ECONOMIE

Prédominante, l'activité agricole s'est toutefois ralentie.

Entre 2000 et 2010, on enregistre une baisse du nombre d'exploitations (-22,4%), de la surface agricole utilisée (-24,6%) et du cheptel (-31,6%).

La répartition des terres s'établit pour moitié entre les surfaces toujours en herbe et les surfaces labourées.

Les productions dominantes sont la polyculture (céréales surtout) et le polyélevage

(bovins, volailles).

Si l'on considère le mode d'exploitation, le fermage est en progression constante et représente près de la moitié du faire-valoir.

On trouve sur la commune plusieurs producteurs de produits locaux en vente directe.

L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Elle repose sur le caractère exceptionnel du patrimoine naturel.

En termes de structures d'accueil, on recense sur la commune le camping de La Prade (5ha) au pied de Lagarde-Viaur avec 45 emplacements, location de chalets et mobil-homes ainsi que 4 gîtes labellisés d'une capacité totale de 54 personnes.

Sur sa partie nord, la commune est traversée par le GR du pays des gorges du Viaur.

EQUIPEMENT CULTUREL

La commune dispose d'une salle des fêtes intercommunale qu'elle gère avec la commune de Saint-Christophe.



CARMAUSIN-SÉGALA, 33 COMMUNES DONT SAINT CHRISTOPHE

Maire : Gil Christian

Mairie : 05.63.76.92.50

Le Bourg, 81190

Cté de communes Carmausin-Ségala

Canton : Carmaux 2-vallée du Cérou

Population : 135 hab

Superficie : 14,47 km²

Densité : 9,3 hab/km²

Situation : A 22 km de Carmaux et 11 km du bourg le plus proche, Mirandol-Bourgnouac.

Communes limitrophes : Saint-Martin Laguépie, Laparrouquial, Le Ségur, Montirat. (Saint-André de Najac côté aveyronnais).

Desserte routière : D9, D119, D27

HISTOIRE

Une création relativement récente.

En 1876, les paroisses de Saint-Dalmaze et Saint-Christophe sont détachées de la Commune de Montirat pour former la commune de St-Christophe. Celle-ci atteint son périmètre actuel après avoir absorbé la commune de Narthoux en 1973.

D'après les archives départementales, Saint-Christophe existait déjà au 11^{ème} siècle.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE

L'église de St-Christophe : pièce remarquable, une statuette du XV^{ème} siècle en laiton de Saint-Christophe qui faisait l'objet de pèlerinages.

La chapelle de Narthoux et son clocher mur : sans doute la plus ancienne de la commune.

La chapelle de Saint-Dalmaze et son clocher porche. Pièce remarquable : un calice à nœud ovoïde.

Le petit patrimoine rural : croix de rogation et cazelles (cabanes de pierres sèches).

ENVIRONNEMENT & PAYSAGES

(voir présentation générale liminaire)

Un paysage de plateau vallonné, des vallées très encaissées (vallées du Viar et de ses affluents).

Des milieux naturels protégés : 49% du territoire en ZNIEFF de type II (Gorges du Viar), 12 % en ZNIEFF de type I (Vallée de Candour). Une partie est également classée en zone Natura 2000.

HABITAT & URBANISME

La commune n'a pas de document d'urbanisme

L'habitat traditionnel est construit majoritairement en schiste du pays avec toits d'ardoises à deux ou quatre pans.

Les principaux hameaux : Saint-Christophe, Narthoux, Jouanens, le Brésil, Saint-Dalmaze.

Très peu de constructions nouvelles enregistrées depuis 2006.

Plus de la moitié du parc logements correspond à des résidences secondaires.

Les résidences principales ont été construites pour la plupart avant 1946 et sont composées majoritairement de 5 pièces et plus.

La commune possède 3 logements locatifs (1 communal et 2 privés).

POPULATION & ÉLÉMENTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Après une baisse constante, la courbe démographique s'est redressée ; grâce à un solde migratoire positif, la commune a gagné quelques habitants. (+9,8% entre 1999 et 2012)

La population est vieillissante : la part des plus de 60 ans atteint 37,8% ; les 0 à 29 ans, 23,7%.

La population active représente 68,2 % dont 8,2% de chômeurs.

Les revenus moyens par ménage sont plus bas qu'à l'échelle intercommunale.

ECONOMIE

Un net regain de l'activité agricole depuis 2000 (recensement de 2010). Le nombre d'exploitations est stable (12).

La surface agricole utilisée (SAU) est passée de 514 à 635 ha (+23,5%). La surface occupée par les terres labourables progresse de 33,7%, la surface fourragère de 17,3 %.

L'écart de superficie entre ces deux types de mise en valeur s'est donc fortement réduit.

L'élevage est surtout orienté vers les bovins et ovins. Le cheptel (unités gros bétail) est passé de 523 à 612 têtes (+17%).

Le fermage est en progression constante.

A noter la présence d'un maraîcher bio près de Saint-Dalmaze.

ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Elle repose sur le caractère exceptionnel du patrimoine naturel.

Capacité d'accueil en hébergement touristique : 42 personnes (2 gîtes labellisés, 4 gîtes non labellisés, 1 chambre d'hôtes.)

Le GR du Pays des Gorges du Viar traverse la commune.

EQUIPEMENT CULTUREL

La commune partage avec Montirat une salle des fêtes intercommunale.

A LA DÉCOUVERTE DE **NANOUB**

« Nanoub » : que chaque jour soit une fête !

Portrait

Portrait d'un acteur local du territoire.

Cette rubrique est la vitrine d'associations ou de figures du territoire qui gagnent à être connues !

Basée à la Mélonié, sur la commune de Sainte Gemme, l'association met en avant les valeurs de l'éducation populaire qui concourent à l'épanouissement de l'individu, quel qu'il soit.



Trois trajectoires croisées. Trois parcours enrichis de formations, d'expériences originales, de voyages... Et au bout de la rencontre, un projet commun...



Globe-trotters...

Léo a quitté le berceau familial de *La Mélonié (Ste-Gemme)* pour travailler aux USA puis en Inde avant une formation en audiovisuel et un bout de chemin à Paris comme prof des écoles.

Originaire de la Montagne Noire, Claire a décroché son BPJEPS⁽¹⁾ à Montpellier et séjourné en Belgique où elle a suivi les cours de l'École de cirque de Bruxelles et de l'École LASSAAD (théâtre gestuel).

Biterrois, Clément partage son temps entre la musique – il est actuellement en tournée au Portugal – et la direction de centres de vacances.

Dès leur première rencontre le courant est passé : ces trois boulimiques de burlingue, d'échanges et de challenges ont constaté qu'ils partageaient à la fois les mêmes valeurs et la même volonté de les transmettre à d'autres.

Léo a joué le retour de l'enfant prodige,

c'est au bercail de *La Mélonié* que les trois jeunes gens ont posé leurs valises, c'est là qu'ils ont mûri et concrétisé leur projet : « nous l'avons construit sur cette amitié et les valeurs que nous défendons en commun. Nous avons trouvé à la ferme équestre l'espace et l'agrément 'jeunesse et sport' dont nous avons besoin. »

De Nanoub à l'Ephémère

Ainsi est née « *Nanoub* » contraction de « nous allons nous faire du bien ! ».

Disciples d'Epicure ? Nenni ! Les trois jeunes gens prônent la mixité sociale et la vie de groupe comme catalyseurs de la connaissance de soi : « *Nanoub est nourrie par l'envie de pratiquer et faire vivre des expériences de vie alternatives positives, à la recherche d'un équilibre entre les besoins de l'individu pour son épanouissement et son environnement.* »

L'association a donné corps à son projet en créant la troupe de « *l'Ephémère* » : « *C'est vivre comme une troupe d'artistes, dans une ambiance conviviale, au milieu de la nature.* »

D'un geste large, les trois jeunes gens montrent l'espace dans lequel évolue la troupe de *l'Ephémère*, le temps de quelques jours de vacances : un bâtiment en dur, un enclos prairie balisé de caravanes « *aménagées cosy* », une yourte pour la touche d'exotisme.

C'est un lieu de vie où chacun doit trouver sa place et son rôle, aussi bien dans

les ateliers artistiques que dans les tâches plus prosaïques inhérentes à la vie de groupe : préparation des repas, entretien... « *C'est un espace que nous louons parce que nous souhaitons avoir notre propre structure, indépendante de la ferme équestre* », précise Léo.

Le groupe ne fonctionnera pas en autarcie, mais il jouera à fond la carte du local : approvisionnement sur les marchés et les producteurs du cru, liens avec les artisans et les villages alentours...

Dans un premier temps, à l'instar de la plupart des centres de loisirs, *Nanoub* s'est tournée vers les jeunes et les ados pour constituer ses premiers groupes *Ephémères*. Mais ce serait par trop réducteur !

Elle ambitionne, progressivement, de bousculer toutes les frontières : celles des âges (rencontres transgénérationnelles), des dates (pendant des week-ends, lors d'événementiels particuliers), des lieux (dans des maisons de retraite, des centres pour handicapés...), des thématiques...

Qu'on se le dise, *Nanoub* prend juste son essor !



⁽¹⁾ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.

Pour les séjours d'été 2015, Nanoub a choisi les thématiques :

EN JUILLET, l'Ephémère propose la création d'une **troupe d'artistes** (cirque, musique, voltige) au milieu de la nature et des chevaux.

Du 18 juillet au 1er août pour les 10-14 ans

EN AOÛT, création d'une **troupe d'artistes cinémagiciens** au milieu de la nature et des chevaux.

Du 3 au 8 août ou du 10 au 15 août pour les 8-16 ans

CONTACT +33 7 83 34 54 07

contact@nanoub.fr

www.nanoub.fr



Développement Economique

La ZA des Pessageries accueille AHJ SCOP

La SCOP : un fonctionnement démocratique pour une démarche responsable et réfléchie

Un choix qui sonne comme une évidence pour AHJ



SCOP : Société COopérative et Participative

Les salariés sont aussi associés et possèdent la SCOP (tous les salariés peuvent être associés). Chaque salarié représente une voix en assemblée générale et participe au projet d'entreprise.



Les profits de l'entreprise sont équitablement partagés et redistribués aux salariés ; une part est systématiquement allouée aux réserves de l'entreprise. Ce fonctionnement permet la prise de décisions collégiales et favorise aussi la **pérennité de l'activité et de la structure** (investissement, transmission...).

Par ailleurs, les SCOP bénéficient de la puissance de leur réseau régional qui regroupe de nombreux corps de métiers.

Née sous l'impulsion de Jean-Louis SOUM, AHJ - pour «Aménagement, Habitat et Jardin» - est à l'origine, une entreprise artisanale dont l'effectif croît rapidement. C'est en 2002, que les associés se lancent en SCOP.

Nous avons rencontré **Jean-Louis SOUM, Jérôme LAGREZE et Raymond BATAILLE**, trois associés de AHJ afin de mieux connaître cette SCOP dynamique spécialisée dans le bâti ancien.

AHJ en 2015 emploie 12 personnes

12 personnes dont 3 apprentis, cela représente aussi cinq associés et bientôt trois de plus.

Si la principale activité d'AHJ est aujourd'hui la maçonnerie ; son savoir-faire s'étend aussi au second œuvre : enduits, isolation, sols. Pour mieux comprendre cette SCOP, on s'intéressera plutôt aux techniques employées et qui répondent à des demandes spécifiques.

On retrouve AHJ sur les chantiers de rénovation de bâti ancien, de patrimoine ; que ce soit pour des collectivités ou des particuliers.

AHJ propose l'utilisation de techniques anciennes comme le travail de la pierre, de la terre crue, des enduits de chaux.

Attentif à l'environnement et à la qualité de vie des utilisateurs et de ceux qui travaillent au contact des matériaux, les salariés associés d'AHJ privilégient les matériaux propres et durables (chaux naturelles, isolants recyclés, visserie sans chrome...).

En cohérence avec les valeurs défendues par AHJ, l'approvisionnement se fait grâce à des circuits courts.

La SCOP est d'ailleurs **certifiée QUALIBAT RGE 2015** comme *Garant de l'Environnement sur l'efficacité énergétique et Restauration Maçonnerie du Patrimoine Ancien* et possède également l'**agrément Entreprise Solidaire** délivré par le préfet du Tarn.

Le choix de la ZA des Pessageries

Depuis sa création, AHJ s'est transformée, un nouvel espace plus grand et plus visible est vite devenu nécessaire.

Renseignements pris sur les zones artisanales des alentours en lien avec le ser-

vice de Développement Economique de la Communauté de Communes, les associés ont finalement opté pour un nouveau bâtiment sur la ZA des Pessageries à Sainte Croix. Construire, presque une évidence pour AHJ, l'occasion aussi de valoriser ses savoir-faire et de mettre en valeur l'engagement éthique défendu par les associés: toilettes sèches, puits canadien, récupération de l'eau, bardage et parquets en bois local, isolation en ouate de cellulose...issue du recyclage des invendus de La Dépêche !

Mais aussi un mur végétal, la plantation de fruitiers pour l'aménagement extérieur... Toutes les techniques sont bonnes pour travailler dans un environnement sain et agréable.

Un espace de travail de près de 520 m² qui devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année 2015.

Déjà familiers des lieux grâce à une visite des trois zones artisanales de la Communauté de Communes avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn, les cinq associés se sont rapidement décidés pour les Pessageries, zone accessible grâce à un maillage routier important au carrefour de Carmaux, Albi et Cordes-sur-Ciel. Très visible depuis cet axe très fréquenté, la ZA des Pessageries présente aussi l'avantage d'être au cœur de la zone couverte par AHJ. Position centrale pour les clients, c'est aussi un bel endroit, un endroit dédié à l'entrepreneuriat, précise Jean-Louis SOUM.



Chantier sur la commune de Tréviën

Zone artisanale des Pessageries : Encore quelques terrains disponibles pour investir et profiter de la visibilité de la zone.

Contact : Service Développement Economique

Communauté de Communes Carmausin-Ségala, 2 rue du Gaz 81400 Carmaux
Mme Briand ou M. Pinol
05 63 80 15 64 www.acse-tarn.com

AHJ La maison et l'écologie Entreprise tout corps d'état

Société coopérative spécialiste du bâti ancien, de la maçonnerie, de la construction en pierre, des enduits de chaux naturelles, de l'isolation écologique

Contact : 05.63.76.89.02

7, rue Jean Jaurès 81640 MONESTIES

Bientôt sur la ZA des Pessageries à Sainte Croix
scopahj@yahoo.fr et sur www.ahj-tarn.fr

A suivre aussi sur Facebook : [scop ahj](https://www.facebook.com/scopahj)

Le développement touristique à la loupe

Économie

OFFICE DE TOURISME DU
Ségala tarnais

Terre de diversité et de contrastes

Le service de développement touristique correspond au travail de préparation, avant l'accueil des visiteurs. Ce sont les petites mains qui façonnent l'offre touristique en relation avec les prestataires afin de promouvoir notre territoire : le recensement des prestations, conseils, édition de documents... L'objectif étant d'optimiser les retombées touristiques et l'offre associée.



Les conseillers en séjour : de véritables coachs vacances !

Présents dans les points d'accueil touristique, ils offrent aux visiteurs des conseils « éclairés », personnalisés. Plus que la réponse à une demande du visiteur, ceux-ci proposent les prestations touristiques pouvant le mieux correspondre à la personne.

Le service de développement touristique facilite notamment l'accès à l'information.

Par exemple, il réalise des brochures sur l'offre touristique, assure les traductions en plusieurs langues et en permet la diffusion dans les lieux les plus adaptés. Il promeut aussi le territoire à l'occasion de salons.



La disponibilité de l'information touristique est évidemment primordiale.

Il est important de proposer **la bonne information, mais aussi et surtout au bon moment**. On parle alors de cycle du voyageur sur lequel le service de développement touristique cherche à être présent à chaque étape.

AVANT LE SEJOUR : la personne se renseigne (hébergement, loisirs, accès...) Le service édite recense et diffuse l'offre (site internet, brochures...).

PENDANT : la personne recherche les prestations disponibles (horaires, tarifs...) L'Office de Tourisme accueille les visiteurs et les conseille en complément d'autres outils (Internet de séjour par exemple).

APRES : elle partage son expérience (avec ses proches, sur les réseaux sociaux...) Le service cherche et analyse les retours d'expérience des visiteurs afin de mieux connaître le ressenti des personnes et la réputation du territoire.

Le tourisme est un axe majeur du développement économique dans une région aussi riche que la nôtre.

La communauté de communes contribue jour après jour au rayonnement du territoire Carmausin Ségala grâce au travail du service de développement touristique que le grand public connaît mieux en tant qu'Office de Tourisme du Ségala tarnais.

Un Service 'Support' aux professionnels du tourisme

Parce que l'offre touristique est avant tout forgée par les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, prestataires de loisirs...), le service de développement touristique met à leur disposition des outils pour faciliter l'accueil touristique.

Souvent premier contact avec les visiteurs, ces professionnels ont un rôle essentiel dans la promotion de l'offre touristique; **ils deviennent de véritables ambassadeurs du territoire !**

L'Office de Tourisme articule et facilite les relations entre les élus qui définissent la politique touristique du territoire, les professionnels du tourisme et les usagers ou visiteurs qui « pratiquent » l'offre touristique.

Développement touristique et acteurs locaux : un partenariat étroit

LES MOTS CLES :

Accompagnement – Conseil
Qualité - Innovation

Les professionnels du tourisme :

● sont représentés au conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme : pour définir les orientations de l'intercommunalité en matière de tourisme.

● participent à des réunions annuelles (bilan et perspectives)

● reçoivent une lettre d'information bimestrielle (actus, projets, veille juridique, conseils sur l'accueil touristique...)

● bénéficient d'un accompagnement technique sous la forme d'un rendez-vous personnalisé (par exemple questions sur l'installation du wifi, gestion des réseaux sociaux, construction d'un site internet...)

Le service de développement touristique:

● va à la rencontre des prestataires : recensement de l'offre, information et promotion de la taxe de séjour, accompagnement et conseils sur l'offre d'hébergement, les prestations, le positionnement

● travaille au déploiement et à la diffusion de l'information : identification des lieux de présence de l'information touristique (type restaurants, hôtels, espaces de loisirs...).

Les outils spécifiques proposés

L'Office de Tourisme développe et met à disposition des outils indispensables :

SITE INTERNET

Créé en interne et déployé début de l'année 2015, le site propose toutes les informations touristiques du territoire disponibles. Il est bien sûr évolutif en fonction des besoins et des demandes.

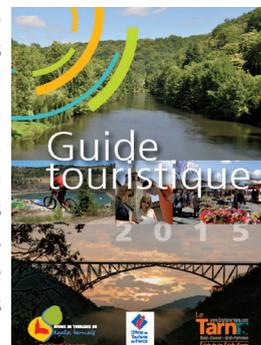


Tournage des vidéos du Pays Albigeois disponibles sur le site internet

GUIDE TOURISTIQUE 2015

Nouveauté 2015

On y retrouve les offres de loisirs, la présentation du patrimoine, des randonnées, des producteurs locaux, quelques points de repère et des infos pratiques.



L'essentiel du territoire en 44 pages !

INTERNET DE SÉJOUR

en lien avec le Comité Départemental du Tourisme du Tarn.

Grâce à la géolocalisation du visiteur, cette application lui propose l'offre la plus adaptée à sa demande, actualisée parmi les offres des professionnels de tourisme du territoire.

Le développement est cours et ce service innovant sera disponible pour la saison qui commence. Renseignement auprès de l'Office de Tourisme et sur

www.atelierdesvacances.com

Office de tourisme du Ségala tarnais

+33(0)5 63 43 46 44

tourisme.segala@orange.fr

www.tourisme-tarn-carmaux.fr

JUILLET-AOÛT 2015 A LA ROUCARIÉ

La Roucarié, une parenthèse verte à la disposition de tous pour partager des moments de convivialité en toute simplicité.



18 km au nord d'Albi – 3 km de Carmaux
Lieu-dit « La Gayé » à Almayrac

La saison de baignade 2015 à la Roucarié débutera le samedi 4 juillet et se terminera le dimanche 30 août.

Pendant ces 2 mois, il sera possible de se baigner tous les jours, de 11h à 19h.

Tous les baigneurs, petits et grands, nageurs émérites ou amateurs, non nageurs seront accueillis dans l'espace baignade aménagé à cet effet. Une équipe de maîtres-nageurs veillera à la sécurité des baigneurs évoluant dans la limite de la zone de baignade délimitée par les lignes d'eau.

Il est rappelé que la baignade en dehors de cet espace matérialisé par des bouées reste formellement interdite.

Les parents doivent surveiller en permanence leurs enfants.

Des aires de jeux et de pique-nique avec barbecue raviront les amateurs qui désirent partager en famille ou entre amis quelques heures de détente.

Le site de la Roucarié, véritable poumon vert sur le territoire, abrite grâce à son barrage une réserve d'eau potable alimentant plusieurs milliers d'habitants.

Nous sommes tous responsables de la préservation de cet espace sensible et fragile.

LA SECURITE : une exigence qui s'impose à tous !

L'accès aux différentes espaces offerts par La Roucarié (baignade, voile, aviron, pédalo, promenade autour du lac, parcours de santé...) est réglementé pour les engins à moteur pendant toute la période estivale.

Les chiens sont les bienvenus sur le site de La Roucarié mais doivent rester en dehors de la zone de baignade et des plages aménagées. Chacun doit toujours avoir à l'esprit les règles de prudence et de vigilance. Aucun feu n'est autorisé en dehors de ces espaces barbecue.

INFOS GROUPES : Les groupes, notamment les centres de loisirs doivent obligatoirement informer de leur venue, le poste de secours (05 63 76 74 93) ou la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (05 63 36 14 03). L'équipe des maîtres-nageurs déterminera avec le responsable du groupe le créneau horaire le mieux adapté en fonction de la taille du groupe et de la fréquentation prévue.

Et vous, triez-vous ?

La Communauté de Communes Carmausin Ségala soutient la campagne de Trifyl sur le tri sélectif.

Dangereux quand il est jeté avec les ordures ménagères, le verre alourdit les sacs ... et la facture !

La présence de verre dans les ordures ménagères peut entraîner un refus de collecte...

N'oubliez pas : le verre aussi se trie.

Bouteilles, pots et bocaux : déposez vos emballages en verre dans les colonnes à verre mises à votre disposition.

Savez-vous que le verre se recycle à l'infini ?

Avec **100** bouteilles en verre triées,
94 nouvelles bouteilles sont produites.

CHAQUE FOIS QU'ON LE TRIE
LE VERRE CHANGE DE VIE.

Trier c'est créer !



www.trifyl.fr



Flacon de parfum de luxe aujourd'hui, bouteille de champagne demain...

En triant, vous donnez une seconde vie aux emballages. Aujourd'hui, grâce aux efforts de tous, 4 emballages en verre sur 5 sont triés et recyclés. Nous pouvons en être fiers. Allons plus loin, avec une ambition pour notre territoire, celle d'atteindre un jour les 100 %. Ce rêve est possible, en triant les bouteilles, bien sûr, mais aussi les flacons, les pots et les bocaux en verre. Parce que 100 % du verre trié est recyclé localement, près de chez nous, à la Verrerie d'Albi.

Partageons la fierté de créer ; parce que trier c'est créer.



Deux sentiers du patrimoine à l'honneur

Deux des sentiers de randonnée pédestre gérés par la Communauté de Communes ont été sélectionnés par la Fédération française de la randonnée pédestre et figurent dans le **nouveau topoguide Sentiers des patrimoines du Tarn**. Un ouvrage édité par la Fédération française de la randonnée pédestre, dans le cadre d'une collaboration entre le Comité départemental de la randonnée pédestre, le Département du Tarn et le Comité départemental du Tourisme.

Le sentier Terre d'ombres et de lumières

est un sentier thématique. Le topoguide fournit de nombreuses indications historiques et culturelles sur ce circuit à la découverte du passé industriel du carmausin : entre mines et verrerie.

A noter également : Le **circuit de l'Andouquette** sur la commune de Crespin, **labélisé FFRandonnée reconnaissant la qualité de l'itinéraire**.



Régulièrement, retrouvez dans cette rubrique les dernières actualités et faits marquants de l'Interco.



Les sentiers VTT de l'Interco labélisés



La communauté de de Communes Carmausin-Ségala a développé une **base VTT labélisée par la Fédération Française de Cyclo-tourisme** (la FFCT).

Un projet qui a débuté en 2012, aujourd'hui récompensé par la confiance de la FFCT. En 2015, ce ne sont pas moins de 16 sentiers VTT, balisés et entretenus sur le territoire Carmausin-Ségala.

16 sentiers soit **11 points de départ** et près de **250 kilomètres**

Le VTT, une sortie familiale !

4 niveaux de difficulté permettent de profiter des campagnes du Ségala tarnais, seul, entre amis ou en famille !

Répartis sur tout le territoire, les sentiers ont été pensés pour faire découvrir aux amateurs de grand air, les richesses naturelles et patrimoniales du Carmausin-Ségala. Les vallées du Viaur et du Cérou ainsi que le sud du territoire de l'intercommunalité sont ainsi mis en valeur sur ces itinéraires.

Des sentiers VTT à retrouver sur le site de l'Office de Tourisme.

Informations pratiques sentiers pédestres et sentiers VTT auprès de l'Office de Tourisme du Ségala tarnais :

+33(0)5 63 43 46 44

tourisme.segala@orange.fr

<http://tourisme-tarn-carmaux.fr/>

Bientôt un Conseil Citoyen

J'AI UNE IDÉE...

NOUS PROPOSONS DE ...

Conseil Citoyen

J'AI UN PROJET ...

ET POURQUOI PAS... ?

La Communauté de Communes Carmausin-Ségala met en place un Conseil Citoyen pour le quartier prioritaire de Carmaux afin d'associer les habitants et acteurs locaux à l'élaboration et au suivi de la Politique de la Ville.

Le Conseil Citoyen permet aux habitants d'échanger et d'envisager ensemble l'évolution du quartier. Il participe aussi aux décisions et à la mise en œuvre du Contrat de Ville et des projets du quartier dans 3 domaines :

- Habitat, Cadre de Vie et Renouvellement Urbain
- Développement Economique et Emploi
- Cohésion Sociale

Une réunion publique a été organisée début juin.

Plus d'informations : Service Cohésion Sociale
05 63 80 22 77 - cucs@cc-carmausin.fr

Nouveau !

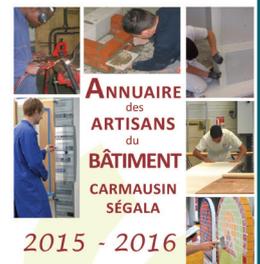
Un annuaire des artisans du bâtiment

En partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn, le **service Développement Economique** de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS) a souhaité mettre à votre disposition une liste des entreprises artisanales du bâtiment qui œuvrent sur le territoire.

Du gros-œuvre aux finitions sans oublier l'électricité et la plomberie : tout y est, dont les coordonnées d'organismes conseils pour la rénovation de votre logement.

L'**annuaire 2015 - 2016 des artisans du bâtiment Carmausin-Ségala** est mis à votre disposition dans les mairies membres de la Communauté de Communes ainsi qu'au siège de la 3CS.

Cet annuaire a été constitué sur la base des retours de formulaire d'autorisation de parution transmis aux artisans du bâtiment Carmausin-Ségala en date du 19 mars 2015. Date limite de retour le 11 mai 2015.



SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Communauté de Communes Carmausin-Ségala
www.actus-territoire.com - 05 63 80 22 74
2 rue du Gaz 81400 CARMALUX
En partenariat avec la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat du Tarn
<http://www.ccm-tarn.fr>

C'est l'été à l'Odysée



L'Odysée - Centre Aquatique du Parc passe en horaires d'été.

A compter du lundi 6 juillet et jusqu'au samedi 22 août 2015 inclus.

Ouverture du lundi au samedi de 11h à 19h15

A noter : l'Odysée sera aussi ouverte les 14 juillet et 15 août 2015.

Le tarif comprend aussi les séances Aquagym (sauf aquabike, location du matériel en supplément).

Séances Aquagym

Du lundi au jeudi
11h15-12h et 18h-18h45

Le vendredi 12h30-13h15 et 18h-18h45

Séances Bodytraining

Du lundi au jeudi 12h15-14h45

Le samedi 11h15-14h45

Profitez aussi de l'espace extérieur
avec l'**Aquatoon** pour les *tout-petits* et
le **solarium**



Carmausin Ségala

Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Siège social : 2 Rue du Gaz 81400 CARMAUX

Tél. : 05 63 36 14 03

Fax : 05 63 36 14 04

Courriel : ccsc.segala@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Le vendredi : de 9 h à 12 h

Accueil standard

Tél. : 05 63 36 14 03

Office du Tourisme du Ségala Tarnais

Tél : 05 63 43 46 44

Assainissement non collectif (SPANC)

Tél : 05 63 36 15 03

Transport à la demande (TAD)

Tél : 05 63 36 15 00

Développement économique

Tél. : 05 63 80 15 64

Musée/Centre d'art du verre

Domaine de la Verrerie 81400 Blaye les Mines

Tél : 05 63 80 52 90

Odysée – Centre aquatique du Parc

Rue Camboulives - 81400 CARMAUX

Tél : 05 63 76 64 91

Collecte des déchets

Zone d'activités de la Centrale

Rue André Ampère 81400 CARMAUX

Tél : 05 63 80 50 40

Crèche du Ségala

La Croix de Mille – 81190 PAMPELONNE

Tél : 05 63 36 98 18

Relais d'assistantes maternelles (RAM)

9 bis boulevard Charles de Gaulle – 81400 CARMAUX

Tél : 05 63 43 18 60

PLED (Pôle local emploi et développement)

9 rue Raspail – 81400 CARMAUX

Tél : 05 63 36 14 40

Logements temporaires « Le Ressort »

3 rue de la Verrerie – 81400 CARMAUX

Tél : 05 63 36 13 32

Coordonnées GPS : 44.053454 - 2.153338